

## Manager, prévenir les risques psychosociaux (RPS) dans vos équipes

Date : 10 et 11 avril 2025

Lieu : DR1-Villejuif

Nombre de stagiaires : 10

### Objectifs

- - Identifier les éléments clefs du cadre juridique.
- Anticiper les situations à risques.
- Se doter d'indicateurs pour repérer les situations à risques.
- Agir rapidement face aux situations déclarées.

### Public visé

- Tout manager d'équipe.

### Modalités pédagogiques

- 

### Programme

- 1 - Cerner le champ des Risques PsychoSociaux (RPS) et le cadre juridique
  - Définition et champ de la qualité de vie au travail.
  - RPS : cadre juridique, points clefs.
  - Les obligations de l'employeur et du manager.
  - Repérer les RPS dans toutes les modalités : management présentiel, à distance, télétravail.
- 2 - Repérer les situations à risques chez un collaborateur
  - Différencier ce qui relève d'une situation conjoncturelle de ce qui devient récurrent.

- Reconnaître les "irritants" et signaux faibles comme premiers avertisseurs.
- Identifier les manifestations de stress pour agir avec efficacité.
- Identifier les signes d'épuisement professionnel.
- Jouer son rôle de prévention et d'alerte.

### 3 - Repérer les causes des RPS pour agir

- Faire le diagnostic : distinguer facteurs professionnels et facteurs personnels.
- Identifier les situations de RPS en lien avec le travail à distance et le télétravail.
- Distinguer les 3 niveaux de prévention pour agir avec pertinence.
- Communiquer pour créer des relais d'alerte.

### 4 - Assurer ses rôles de prévention et d'alerte

- Adopter une réponse managériale adaptée : agir, écouter, alerter.
- Prendre le temps de l'écoute et du soutien individuel.
- Communiquer vers les relais de soutien : RH, référent RPS.
- Être attentif aux situations de RPS en tant que manager et individu.

## Conditions d'inscription

Date limite d'inscription : 10/03/2025

Inscription : <https://formation.ifsem.cnrs.fr/>

Renseignements :  
[ifsem-formation.contact@cnrs.fr](mailto:ifsem-formation.contact@cnrs.fr)